

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification

Code RNCP : 24529

Intitulé

Licence : Licence Licence Physique, chimie (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Haute Alsace (UHA), Université d'Angers, Université d'Artois, Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse (UAPV), Université de Franche Comté (UFC), Université de Bordeaux, Université de Cergy-Pontoise, UNIVERSITE DE SAVOIE, Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand) Clermont-Ferrand II, Université d'Evry - Val d'Essonne, Université de la Rochelle, Université du Maine, Université Sciences et Technologies (Lille) Lille I USTL, Université de Limoges, Université du Littoral - Côte d'Opale (ULCO) - Service centraux, Université de Lorraine, Université Paris-Est Marne-La-Vallée (UPEM), Université de Montpellier, Université Sophia Antipolis (Nice) (UNS), Université de la Nouvelle Calédonie, Université Paris XIII - Paris-Nord (Villetaneuse, Seine-Saint-Denis), Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), UNIVERSITE DE PERPIGNAN, Université de Poitiers, Université de la Polynésie Française (UPF), Université de Reims Champagne Ardenne (URCA), Université Rennes I, Université Jean Monnet (Saint-Etienne), Université de Strasbourg (UNISTRA), Université du Sud Toulon - Var (USTV), Université François Rabelais (Tours)	Le recteur de l'académie, chancelier des universités, ou le Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

111 Physique-chimie, 220 Spécialités pluritechnologiques des transformations

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Transmission du savoir, diffusion des connaissances, communication et animation scientifiques, enseignement,
- Participation à des activités de recherche fondamentale ou appliquée, expérimentation en laboratoire ou sur le terrain,
- Participation à la gestion et résolution de problèmes dans les différents domaines de la physique et de la Chimie,
- Mise au point de techniques, installation, maintenance et vente d'appareillages dans les domaines de l'instrumentation,
- Mise au point de techniques et de procédures pour la production ou l'analyse de composés chimiques.
- Recueil, analyse et gestion de données dans le domaine de la physique et de la Chimie.

- Mobiliser les concepts mathématiques, informatiques, de la physique et de la chimie pour aborder et résoudre des problématiques à fort niveau d'abstraction.
- Identifier et mener en autonomie les différentes étapes d'une démarche expérimentale.
- Utiliser les appareils et les techniques de mesure en laboratoire les plus courants dans les domaines de :
 - l'optique et les vibrations ;
 - le magnétisme et l'électricité ;
 - la chimie physique et analytique ;
 - la chimie organique et inorganique.
- Interpréter des données expérimentales pour envisager leur modélisation.
- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et apprécier ses limites de validité.
 - Identifier les sources d'erreur pour calculer l'incertitude sur un résultat expérimental.
 - Manipuler les mécanismes fondamentaux à l'échelle microscopique, modéliser les phénomènes macroscopiques, relier un phénomène macroscopique aux processus microscopiques.
 - Exploiter des logiciels d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique.
 - Identifier les réglementations spécifiques et mettre en œuvre les principales mesures de prévention en matière d'hygiène et de sécurité.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
 - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
 - Prendre du recul face à une situation
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
 - Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
 - Développer une argumentation avec esprit critique.
 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
 - Comprendre au moins une langue étrangère et s'exprimer aisément à l'oral et à l'écrit dans cette langue

Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires. Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilités/accrédités.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- C : Industrie manufacturière
- D : Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
- E : Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution

- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques

- Agent de laboratoire
- Agent technico-commercial de matériels de laboratoire
- Technicien d'essais
- Assistant ingénieur chimiste ou physicien

- Animateur d'activités culturelles et techniques

Par ailleurs, de nombreux concours de la fonction publique sont accessibles avec le grade de licence.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

H1503 : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

H1404 : Intervention technique en méthodes et industrialisation

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme (l'article 11 de l'arrêté Licence 2011). Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier (prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence), soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits pour le niveau licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation

			<ul style="list-style-type: none"> - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		<p>Le jury est composé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Université d'Angers : arrêté du 28/08/2014

Université d'Artois : arrêté du 04/12/2014

Université d'Avignon et des pays du Vaucluse (Avignon) : arrêté du 04/11/2014

Université de Franche-Comté (Besançon) : arrêté du 04/11/2014

Université de Bordeaux : arrêté du 19/11/2014

Université de Cergy-Pontoise : arrêté du 20/10/2014

Université de Savoie Mont Blanc (Chambery) : arrêté du 23/10/2014

Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand 2) : arrêté du 09/09/2014

Université Evry Val d'Essonne : arrêté du 08/09/2014

Université de La Rochelle : arrêté du 17/10/2014

Université du Maine (Le Mans) : arrêté du 01/09/2014

Université Lille 1 : arrêté du 23/04/2015

Université de Limoges : arrêté du 08/10/2014

Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) : arrêté du 05/09/2014

Université de Lorraine : arrêté du 16/09/2014

Université Paris Est Marne-la-Vallée (Marne_La_Vallée) : arrêté du 09/10/2014

Université de Montpellier (Montpellier 2) : arrêté du 10/11/2014

Université de Haute Alsace (Mulhouse) : arrêté du 05/09/2015

Université Sophia Antipolis (Nice) : arrêté du 29/12/2014

Université de Nouvelle Calédonie : arrêté du 05/09/2014

Université Paris 13 Nord : arrêté du 04/11/2014

Université de Pau et des Pays de l'Adour (Pau) : arrêté du 25/11/2014

Université de Perpignan : arrêté du 04/09/2014

Université de Poitiers : arrêté du 17/10/2014

Université de Polynésie Française : arrêté du 17/09/2014

Université Champagne Ardennes (Reims) : arrêté du 13/10/2014

Université de Rennes 1 : arrêté du 01/12/2014

Université Jean Monnet (Saint Etienne) : arrêté du 04/11/2014

Université de Strasbourg (UNISTRA) : arrêté du 30/09/2014

Université Toulon-Var (Toulon) : arrêté du 03/10/2014

Université François Rabelais (Tours) : arrêté du 02/09/2014

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (Valenciennes) : arrêté du 20/10/2014

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation : articles L 613-3 **et L 613-4**

Références autres :

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

[Université d'Angers](#)

[Université d'Artois](#)

[Université d'Avignon et des pays du Vaucluse](#)

[Université de Franche-Comté](#)

[Université de Bordeaux](#)

[Université de Cergy-Pontoise](#)

[Université de Savoie Mont Blanc](#)

[Université Blaise Pascal](#)

[Université Evry Val d'Essonne](#)

[Université de La Rochelle](#)

[Université du Maine](#)

[Université Lille 1](#)

[Université de Limoges](#)

[Université du Littoral Côte d'Opale](#)

[Université de Lorraine](#)

[Université Paris Est Marne-la-Vallée](#)

[Université de Montpellier](#)

[Université de Haute Alsace](#)

[Université Sophia Antipolis](#)

[Université de Nouvelle Calédonie](#)

[Université Paris 13 Nord](#)

[Université de Pau et des Pays de l'Adour](#)

[Université de Perpignan](#)

[Université de Poitiers](#)

[Université de Polynésie Française](#)

[Université Champagne Ardennes](#)

[Université de Rennes 1](#)

[Université Jean Monnet](#)

[Université de Strasbourg](#)

[Université Toulon-Var](#)

[Université François Rabelais](#)

[Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis](#)

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

